les cahiers DE SCALEN
#49 JUILLET 2020
ÉCONOMIE

IMPACTS DE LA CRISE
DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE
Quels enseignements ?

Au cœur de la crise de la Covid 19, l'Agence Scalen a, dès le mois d'avril 2020, assuré un premier travail d'évaluation des impacts économiques locaux, publié dans un précédent Cahier de Scalen (n°47). Durant toute la période, elle a régulièrement informé les acteurs territoriaux et les entreprises des dispositifs de soutien et d'accompagnement face à l'urgence de la situation. L'analyse du suivi de la crise par Scalen se poursuit avec ce nouveau Cahier, dans lequel elle tire les premiers enseignements des conditions de la reprise d'activités en vue des dispositifs de relance qui seront proposés par les territoires, la Région, l'État et l'Europe.

La crise sanitaire et économique, sans précédent en France et dans le monde, est le révélateur du fonctionnement des économies des territoires, de leur globalisation, des interdépendances qui les animent et des fragilités qui les sous-tendent. Les mesures de confinement mises en œuvre en France et les effets de la crise de la Covid-19 sur l'économie du territoire ont affecté avec plus ou moins d'intensité, dans le temps et dans l'espace, les entreprises selon leur secteur d'activité.

Dans le Sud 54, la mise à l'arrêt brutal de l'économie a concerné, dès le mois de mars 2020, 61 000 personnes, soit 43 % des emplois salariés du territoire. L'effet est massif à la fois pour le fonctionnement quotidien d'une économie de proximité (commerce, hôtellerie, restauration, services à la personne), et pour des secteurs comme la construction et l'industrie, déterminants du fait de leur fort effet d'entrainement sur la sous-traitance industrielle et le secteur des services aux entreprises. Les secteurs suiveurs concentrent à eux seuls 29 % de l'emploi salarié du Sud 54. Au total, ce sont plus de 7 salariés sur 10 du territoire qui subissent fortement, directement ou indirectement, l'arrêt et la désorganisation de l'économie.

Les secteurs les plus épargnés de l'économie présentielle sont l'éducation, l'enseignement, les services administrés, la santé et l'action sociale. C'est un socle important de 40 000 emplois, stabilisés à court terme. À plus long terme, ce socle est lui-même en grande partie dépendant du dynamisme de l'économie productive.

SOMMAIRE

1/ Perte d'activité estimée par secteur économique en Meurthe-et-Moselle

2/ Les dispositifs de soutien et de relance de l'économie

3/ Des plans de relance pour préparer l'avenir

DE LA CRISE À LA RECONQUÊTE

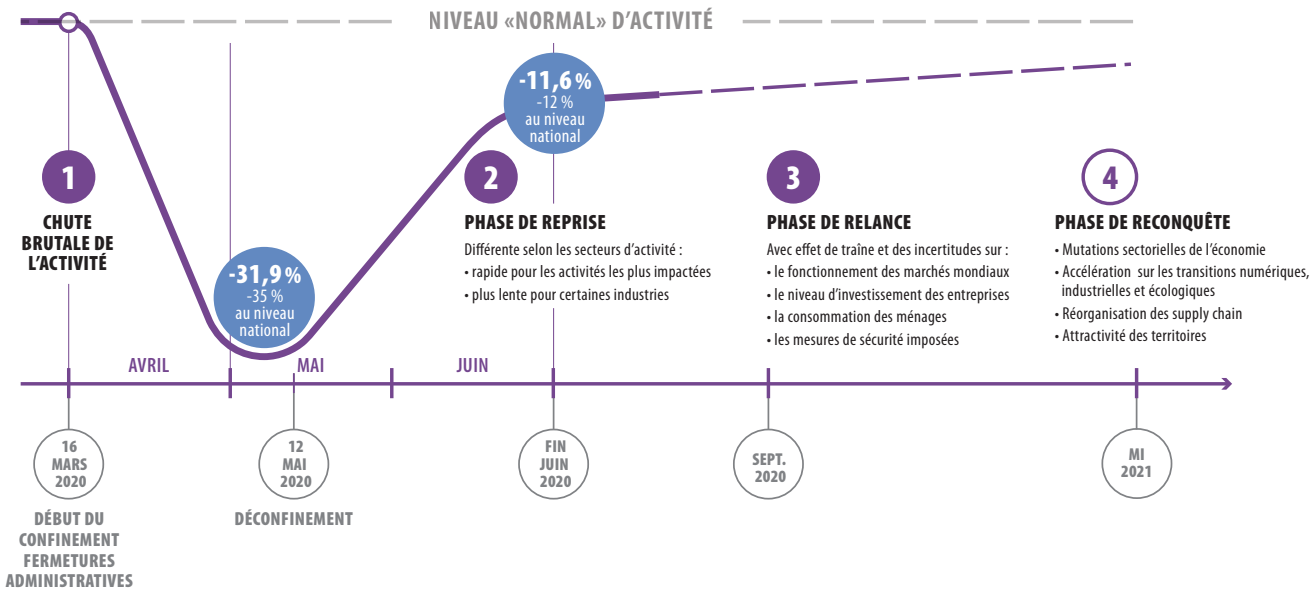

SCALEN AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

1 PERTE D'ACTIVITÉ ESTIMÉE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE - SITUATION EN JUIN 2020

Source : Insee - Traitement Scalen

POINTS DE REPÈRE OU LES DIFFÉRENTS PROFILS ÉCONOMIQUES

Source : d'après Xerfi

LES ACTIVITÉS DIRECTEMENT IMPACTÉES

En raison de fermetures administratives et la désorganisation des chaînes de valeurs, l'arrêt des chantiers ou l'absence de débouchés :

- *L'hôtellerie, la restauration, le commerce (hors alimentaire)*
- *Les activités liées à l'évènementiel et à la culture*
- *Les services à la personne*
- *Une part importante de l'industrie et des grands donneurs d'ordre*
- *La construction*
- *Le secteur du transport de voyageurs en particulier*

61 052 emplois salariés
43 % de l'emploi
7 340 établissements

LES SUIVEURS

Dont l'impact est lié aux secteurs qui commandent leur activité et qui amplifient généralement le cycle économique :

- *L'industrie (sous-traitants, fournisseurs)*
- *Les services aux entreprises*
- *Les secteurs de l'énergie et de l'environnement*

40 486 emplois salariés
29 % de l'emploi
2 799 établissements

LES RÉSILIENTS OU CONTRA-CYCLIQUES

Ces secteurs d'activités stabilisants sont des amortisseurs d'aléas conjoncturels ou qui tire parti à brève échéance du contexte lié à la crise :

- *Les services administrés*
- *La filière alimentaire*
- *Les services financiers et immobiliers*
- *L'information et les télécommunications*
- *Les industries pharmaceutiques*

40 233 emplois salariés
28 % de l'emploi
2 973 établissements

LES PIVOTEURS

Des entreprises ont fait évoluer leur outil de production à de nouveaux marchés (santé, services numériques...) ou adapté leur organisation en offrant de nouveaux services.

UN IMPACT SECTORIEL

La reprise a été rapide dans les services marchands (dont le commerce et la restauration). Toutefois, ces secteurs pèsent fortement dans la baisse d'activité pour deux raisons principales :

- Un rebond en mode dégradé, lié principalement aux conditions de travail et d'accueil sanitaires limitantes.
- La reprise de l'intérim et des contrats courts, fortement impactés par la crise, reste suspendue à la levée de l'activité partielle prioritaire pour les entreprises avant d'envisager des renforts de main d'œuvre.

À noter que les services aux entreprises restent très dépendants de la reprise de la sphère productive.

L'industrie et la construction ont retrouvé un regain d'activité mais sans doute plus lent que les autres secteurs avec une inertie sur la chaîne d'approvisionnement pour certains secteurs industriels, positionnés sur des marchés internationaux. Il est à noter que le secteur de la chimie liée à l'industrie pharmaceutique a été assez peu affecté localement (Solvay, Seqens) même si l'enjeu de la compétitivité reste fort. Dans la construction et les travaux publics, les chantiers ont quasiment tous repris avec toutefois des surcoûts à partager.

Pour les services non marchands, leur part dans la baisse d'activité reste faible et inchangée, alors que ce secteur pèse notamment près de 42 % de l'emploi métropolitain, amortissant l'effet de l'impact de la crise. Le secteur non marchand, qui concentre 40 % des emplois du Sud 54 a un effet modérateur sur la baisse d'activité. Le regain d'activité réside essentiellement dans la relance des services retrouvant leur capacité de plein exercice à destination des administrés et usagers des services publics en particulier.

> Contribution sectorielle à la perte d'activité dans le Sud 54

Source : Insee RP 2016 / NA17 - Traitement Scalen[1]

	POIDS DE L'EMPLOI PAR SECTEUR	PART SECTORIELLE DE LA PERTE D'ACTIVITÉ	
		en avril 2020 (-31,9 %)	en juin 2020 (-11,6 %)
AGRICULTURE	**1,4 %**	**0,4 %**	**0,4 %**
INDUSTRIE DONT	**10,6 %**	**14,9 %**	**15,8 %**
Fab. de denrées alimentaires, de boissons	*1,4 %*	*0,2 %*	*0,2 %*
Cokéfaction et raffinage	*0,0 %*	*0,0 %*	*0,0 %*
Fab. d'éléments électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines	*1,2 %*	*1,5 %*	*1,5 %*
Fab. de matériel de transport	*0,2 %*	*0,3 %*	*0,4 %*
Fab. d'autres produits industriels	*5,8 %*	*8,7 %*	*9,6 %*
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	*2,0 %*	*1,7 %*	*1,1 %*
CONSTRUCTION	**5,9 %**	**13,6 %**	**16,1 %**
SERVICES MARCHANDS DONT	**41,6 %**	**59,8 %**	**56,6 %**
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	*11,7 %*	*16,0 %*	*9,6 %*
Transport et entreposage	*5,5 %*	*10,6 %*	*13,9 %*
Hébergement et restauration	*3,5 %*	*7,5 %*	*8,0 %*
Information et communication	*2,0 %*	*3,5 %*	*1,1 %*
Activités financières et d'assurance	*3,4 %*	*0,0 %*	*1,7 %*
Activités immobilières	*1,0 %*	*0,6 %*	*0,0 %*
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	*9,9 %*	*16,9 %*	*16,6 %*
Autres activités de services	*4,7 %*	*6,5 %*	*7,8 %*
SERVICES NON MARCHANDS	**40,5 %**	**12,1 %**	**11,9 %**
TOTAL	**100 %**	**100 %**	**100 %**

UN IMPACT TERRITORIAL

La crise affecte différemment les territoires selon leur structure économique. Elle montre leur fragilité ou leur capacité de résilience face à un choc brutal et simultané sur l'offre et la demande des entreprises et des ménages. Si l'activité reprend dans tous les territoires du Sud 54, la baisse estimée de l'activité reste plus marquée dans les territoires industriels (CC des Bassins de Pompey et de Pont-à-Mousson).

11,3 %
c'est la perte d'activité estimée en juin 2020 pour la Métropole du Grand Nancy

Pour la Métropole du Grand Nancy, la perte d'activité estimée à 31,5 % en avril 2020 est de 11,3 % en juin 2020. La Métropole dispose d'une importante base de services non marchands (42 % de l'emploi total) qui a permis d'atténuer fortement l'impact économique de la crise tout en recourant fortement au télétravail (42 % des salariés en mars). Cette composante de l'économie locale, dont l'activité a mieux tenu durant le confinement, est un réel facteur de résilience pour le territoire, mais l'impact de la crise sur les budgets publics pourrait l'affecter à plus long terme.

Cet impact met en exergue les interdépendances économiques locales. Si le Grand Nancy enregistre globalement des pertes sectorielles d'activité plus faibles qu'ailleurs dans le Sud 54, il concentre principalement sa baisse sur les services marchands (45 % de l'emploi et 66 % de la perte) particulièrement dans le commerce, l'hébergement, la restauration et les services aux entreprises :

- Avec une base industrielle plus faible mais accueillant des services aux entreprises de plus forte valeur ajoutée ou disposant des compétences plus rares, la Métropole du Grand Nancy subit partiellement le contrecoup du recul de l'activité industrielle de territoires voisins.
- La fonction commerciale et l'économie de la relation au sens large (commerce, hôtellerie, restauration, culture) de la Métropole ont été fortement fragilisées par la contraction de la zone de chalandise dû au tarissement du flux des consommateurs extérieurs au Grand Nancy, qui ont notamment fait le choix de la proximité et/ou de changer leur comportement d'achats avec la vente à distance et les livraisons à domicile ou sur les lieux de travail.

1 Calculs effectués à partir de la grille d'estimation de la perte d'activité sectorielle de l'Insee. Compte tenu des données sources, les données sectorielles détaillées sont données à titre indicatif.

> Perte d'activité estimée par EPCI du Sud 54

Source : Insee RP 2016 / NA17 - Traitement Scalen

	ESTIMATION DE LA PERTE D'ACTIVITÉ EN JUIN 2020 PAR RAPPORT À "LA NORMALE" Rappel : -12 % au niveau national
CC DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON	-13,7 %
CC DU BASSIN DE POMPEY	-13,2 %
CC TERRES TOULOISES	-12,7 %
CC DE SEILLE ET GRAND COURONNÉ	-12,3 %
MÉTROPOLE DU GRAND NANCY	-11,3 %
CC DU PAYS DU SAINTOIS	-11,6 %
CC DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS	-11,7 %
CC MOSELLE ET MADON	-11,6 %
CC MEURTHE, MORTAGNE, MOSELLE	-11,7 %
CC DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT	-10,6 %
CC DU SÂNON	-9,9 %
CC DE VEZOUZE EN PIÉMONT	-9,3 %
CC DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS	-7,6 %
SUD 54	**-11,6 %**

Estimation de l'évolution de l'emploi salarié au 1er trimestre 2020

Source : Insee - Département Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, la contraction de l'emploi au 1er trimestre 2020 se traduit par la disparition estimée de 4 300 emplois salariés, soit un recul de 1,8 %, taux inférieur à celui observé à l'échelle régionale (-2,1 %). Le tertiaire marchand comprenant le commerce, l'hôtellerie, la restauration et les services aux entreprises est particulièrement touché (-3,8 %). À l'échelle nationale, ce sont essentiellement les contrats CDD de courte durée et le personnel intérimaire qui ont été affectés par la crise (baisse estimée à 40 %).

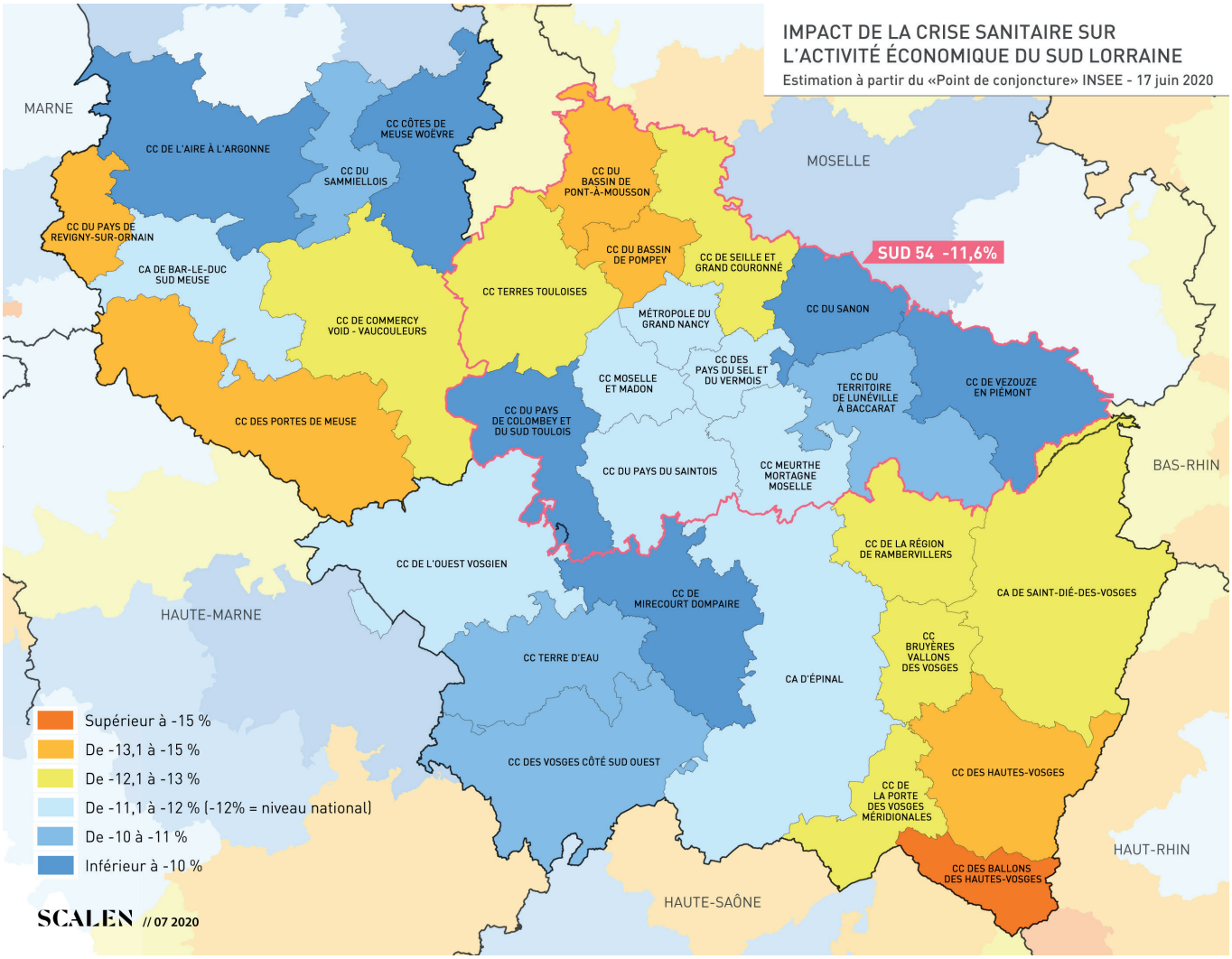

2 LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ET DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

SORTIE DE CRISE ET REDRESSEMENT DE L'ACTIVITÉ

Face à la crise économique et sociale, l'État et les collectivités locales ont fortement mobilisé et déployé des mesures de soutien en faveur des entreprises et des associations employeuses (activité partielle, prêt bancaire garanti, avances remboursables, reports et exonérations de charges…) pour maintenir l'emploi et soulager les trésoreries. Localement, la Région Grand Est a mobilisé avec le concours de Bpifrance les prêts "Rebond" et "Atout" pour soutenir les finances des entreprises. Pour des besoins de trésorerie plus modestes, le fonds Résistance a été mis en place, avec l'apport financier des départements, des intercommunalités et de la Banque des Territoires, pour aider les TPE et les associations employeuses.

Les prêts aux échéances différées, dans un contexte de récupération lente et incomplète de l'activité, ont permis d'éviter la chute brutale de nombreuses entreprises, mais ils n'éviteront pas la fragilisation financière des entreprises. La sinistralité pourra être particulièrement importante pour les TPE et PME, mais elle apparaîtra plutôt en fin d'année 2020 si les plans de charge 2021 ne retrouvent pas le niveau des années antérieures.

Le redressement est plus rapide que prévu mais le secteur de l'hébergement et de la restauration présente encore des niveaux d'activité particulièrement bas. Pour le BTP, la reprise est bien là, les chantiers ont repris dans la construction mais en mode dégradé et avec des surcoûts liés à la mise en place des mesures de protection. Les prévisions sont en demi-teinte car l'activité est repartie sur des flux de projets déjà en cours avant la crise. Le niveau des carnets de commandes s'effrite et reste encore très incertain pour l'avenir.

L'industrie connaît une situation très contrastée, encore largement affectée par **la désorganisation des marchés internationaux** même si la situation économique s'améliore en Europe. Une baisse de -30 % est estimée[2] pour les marchés français à l'exportation avec des risques protectionnistes ou d'asynchronie de reprise des marchés dans les autres pays (avec des reconfinements possibles).

Les analyses convergent pour situer à l'échéance de mi-2021, la reprise complète d'activité. D'une manière générale, une grosse partie du rebond a eu lieu. C'est une reprise technique en ordre dispersé avec des effets de rattrapage dans certains cas. **Il y aura des effets de longue traîne avec des incertitudes fortes de court terme sur la consommation inter-entreprises et des ménages.**

Des interrogations portent aussi sur le comportement des entreprises en matière d'investissement. Face à une demande durablement dégradée et aux contraintes de trésorerie à venir, le niveau d'investissement sera déprimé et principalement axé sur des besoins de renouvellement et/ou de modernisation des équipements. Pour l'industrie manufacturière, malgré des plans de relance spécifiques, l'équation sera difficile à résoudre à court et moyen termes pour les filières automobile et aéronautique, avec des effets collatéraux sur les secteurs de la plasturgie, de la chimie, de la métallurgie et de la sidérurgie. Le risque sectoriel de défaillance est aussi très élevé dans le textile-habillement. À cet égard, le Sud 54 est assez épargné sur ces secteurs.

Les perspectives des entreprises s'améliorent légèrement mais restent marquées par une forte incertitude et une grande hétérogénéité entre secteurs

43 %	36 %	20 %
anticipent un retour à la normale d'ici 3 mois	anticipent un retour à la normale d'ici la fin 2020	n'ont pas de visibilité sur leur activité

Source : Xerfi - Enquête auprès des dirigeants d'entreprises.

2 Selon Xerfi

DE LA COOPÉRATION À LA COORDINATION ÉCONOMIQUE DANS LE SUD 54

La crise de la Covid-19 a rapidement révélé un besoin de coordination des acteurs pour trouver des solutions concrètes en faveur des entreprises, de leurs salariés et en particulier des personnels de santé (gel hydro-alcoolique, équipements de protection individuelle). Dès le mois de mars 2020, la Coordination opérationnelle économique et de l'innovation (COEI) de la Métropole du Grand Nancy a été élargie au Sud 54 pour appréhender collectivement, avec les EPCI et les entreprises, les enjeux, les urgences, les remontées de terrain pour informer les décideurs et accompagner au mieux les entreprises.

La COEI animée par l'Agence Scalen et associant l'Agence de Développement Territoires Terres de Lorraine, les têtes de réseaux économiques, les référents territoriaux... a également incarné une volonté collective de participer à l'élaboration du Grand Est Business Act (GEBA) en proposant une « contribution libre » née des témoignages, échanges, et analyses partagés durant deux mois. Ce travail pose des jalons pour une stratégie de relance de l'économie du territoire sur la base de 3 défis et 4 champs d'intervention comportant plusieurs actions possibles qui pourront se décliner à court terme sur les thématiques suivantes : organisation du travail et télétravail ; supply chain ; transition numérique ; finance des entreprises.

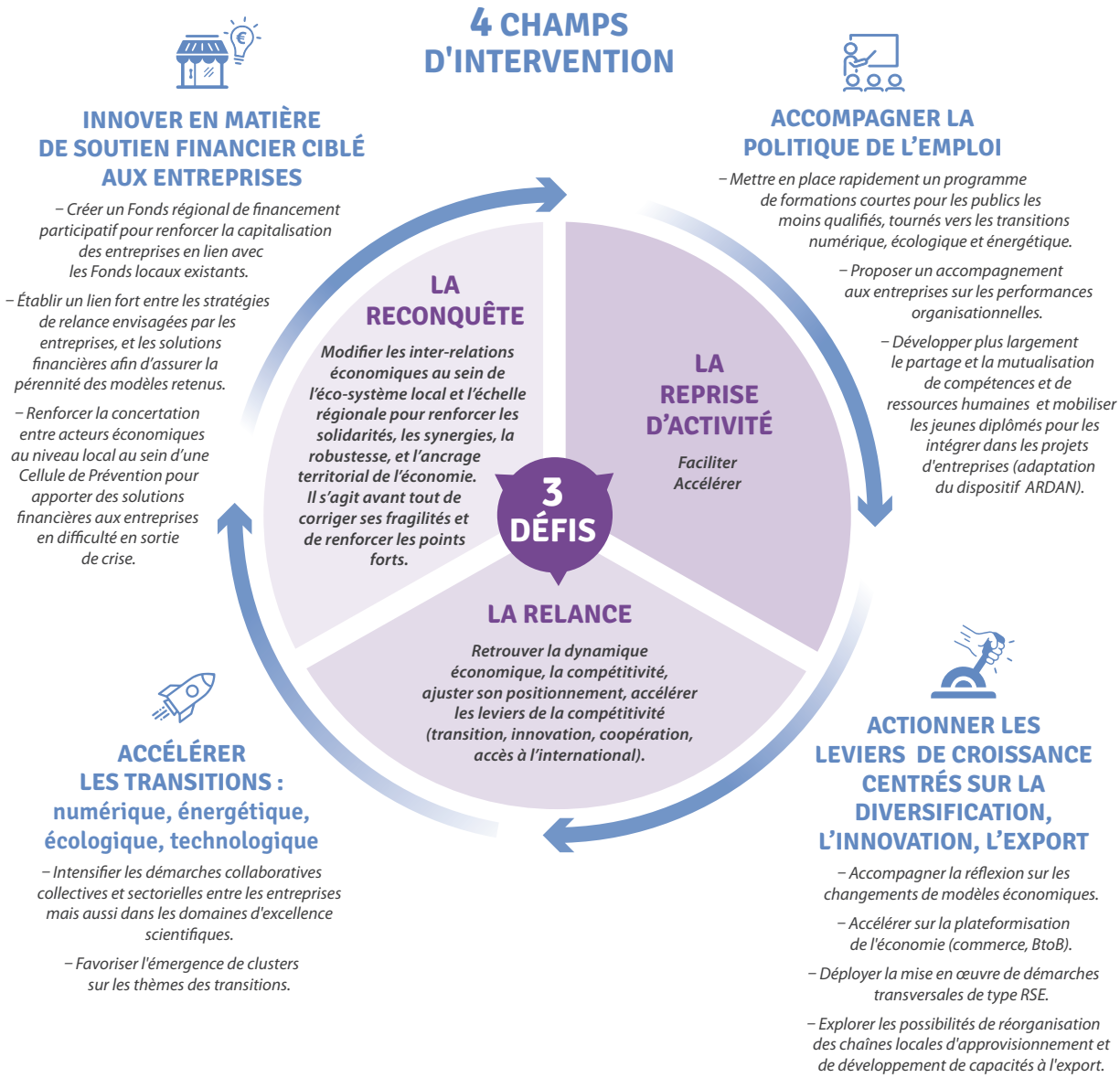

Bien entendu, les fonctions et les métiers des entreprises sont à revisiter à l'aune des impacts vécus notamment sur les finances, la gestion de l'activité, la chaîne d'approvisionnement et de logistique, la relation client, la prospection commerciale ou bien encore, la performance organisationnelle RH et l'organisation du travail. Pour le territoire, le travail à distance questionne sur les nouvelles organisations et lieux d'activité, sur le transport et les temps de la vie quotidienne.

3 DES PLANS DE RELANCE POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'État a déjà engagé des plans de soutien sectoriels massifs pour l'industrie automobile et aéronautique et prépare un plan de relance pour l'automne, période très critique pour la survie d'une partie des entreprises. De même, **l'Union Européenne** a annoncé soutenir la reprise et l'investissement au service d'une économie plus « verte » et plus résiliente.

Plus près de nous, **la Région Grand Est** a élaboré un Business Act (GEBA), fruit d'une intense concertation avec l'État et les forces vives économiques régionales.

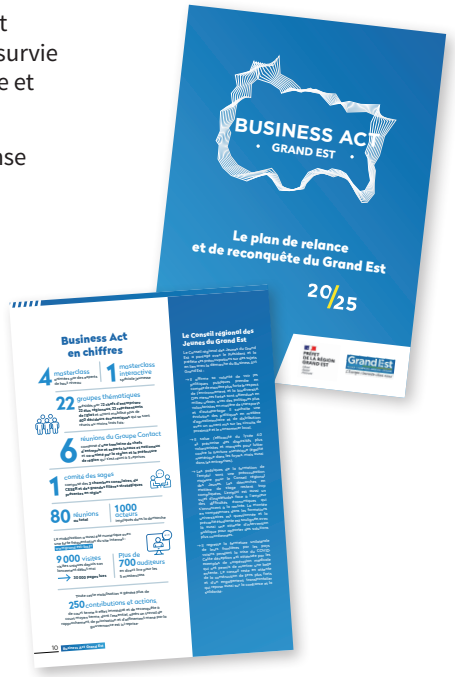

Le cadre stratégique du GEBA repose sur 3 axes :

- LA PERFORMANCE ET LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE
- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
- LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.

Une accélération est donc donnée aux transitions en cours avant la crise. Cette perspective est très différente des suites données à la crise de 2008. La nouvelle donne intègre l'adaptation de certaines filières, la reconfiguration et la sécurisation des chaînes de valeurs, l'attention portée aux circuits courts et l'économie de proximité. Ce pacte de relance s'appuiera sur les collectivités notamment dans le déploiement d'actions concrètes s'appuyant sur les acteurs locaux d'ingénierie économiques (accompagnement aux transformations) ou via la commande publique comme levier de développement.

Les mesures locales devront intensifier les interrelations économiques locales, densifier les coopérations public/privé au service de l'emploi, de la dynamique entrepreneuriale et de la recherche. La Métropole du Grand Nancy et le Pays Terres de Lorraine ont déjà annoncé des Plans de Relance, et tous les exécutifs du bloc communal seront fortement mobilisés en ce sens dans les mois à venir.

L'épargne forcée des ménages durant les semaines de confinement s'est transformée en épargne de précaution. Si la confiance des ménages se redresse, elle reste à un niveau faible. Face à la persistance des incertitudes sur l'économie et l'emploi, les ménages ont épargné 39 Md€ supplémentaires entre mars et avril 2020.

Le redressement de l'économie sera long comme nous l'a enseigné le choc économique de 2008. Il requiert donc un appui prolongé pour accompagner, minimiser les impacts sur l'emploi et relancer l'activité des entreprises dans de bonnes conditions.

La phase de reconquête en 2021 très structurante pour l'avenir des entreprises et des territoires sera aussi un rendez-vous majeur notamment à l'échelle régionale pour ajuster la stratégie de développement économique aux défis de demain.

LA COORDINATION LOCALE DE TOUS LES DISPOSITIFS ET PLANS DE RELANCE PRODUIRA UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AUX PLUS PRÈS DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES.

LES CAHIERS DE SCALEN N°49 I JUILLET 2020 I IMPACTS DE LA CRISE DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE : QUELS ENSEIGNEMENTS ?
DIRECTION DE LA PUBLICATION : PASCAL TATON I RÉDACTION : ERWAN BERNARDÉ I A CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION : LAURENT MONTOUX I PILOTAGE ET COORDINATION ÉDITION : PRISCILLA PIERRE I CONCEPTION ET MISE EN PAGE : GÉRARD SACCOMANDI

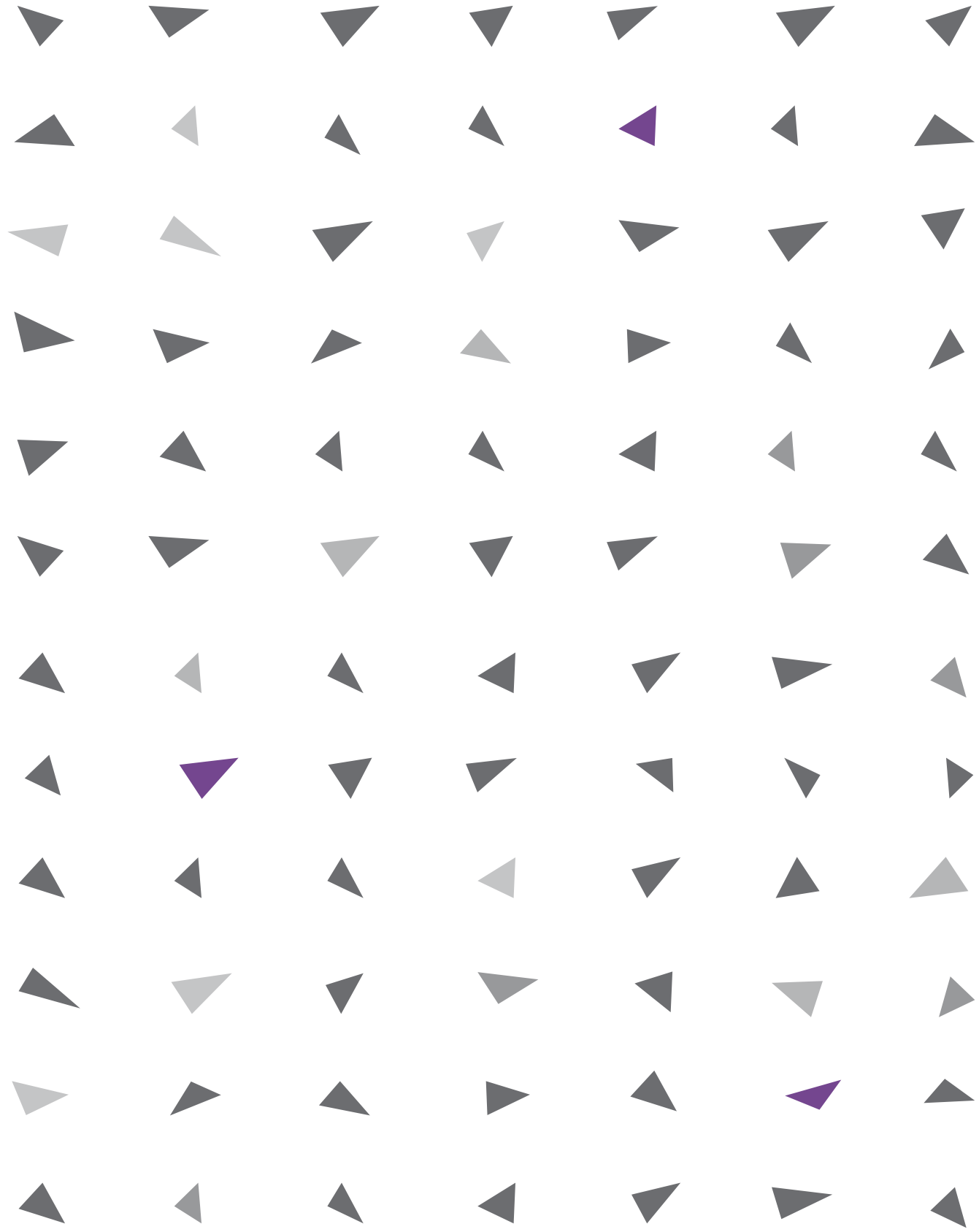

SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

LES ATELIERS DU BRAS VERT
49 BOULEVARD D'AUSTRASIE • CS 20516 • 54008 NANCY CEDEX
TÉL. 03 83 17 42 00 • contact@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr **agencescalen** **@Agence_Scalen**